



Delit routier: realisation d une enquête sociale

Par Visiteur

Je vais faire l'objet d'une enquête sociale pour un délit routier avant une audience le 09.05.2011. je perçois l'aah suite à une maladie chronique et suis un traitement depuis 12 ans. j'ai bu de l'alcool ce jour-là et je ne me souviens de rien si ce n'est que l'on m'a dit que je me suis retrouvé sur une voie ferrée. il m'est arrivé quelque chose de similaire il y a quelques années. cela fait 2 ans que je ne bois plus une goutte d'alcool conscient que je risque ma vie et celle des autres personnes. QU'EST-CE QUE JE RISQUE ? svp

Par Visiteur

Cher monsieur,

je vais faire l'objet d'une enquête sociale pour un délit routier avant une audience le 09.05.2011. je perçois l'aah suite à une maladie chronique et suis un traitement depuis 12 ans. j'ai bu de l'alcool ce jour-là et je ne me souviens de rien si ce n'est que l'on m'a dit que je me suis retrouvé sur une voie ferrée. il m'est arrivé quelque chose de similaire il y a quelques années. cela fait 2 ans que je ne bois plus une goutte d'alcool conscient que je risque ma vie et celle des autres personnes. QU'EST-CE QUE JE RISQUE ?

Qu'est-ce que l'on vous reproche comme délit routier?

Très cordialement.

Par Visiteur

Ce n'est pas vous qui deviez me répondre ? je n'ai rien compris à votre site!!

Par Visiteur

Cher monsieur,

Si je suis censé répondre mais à condition d'avoir tous les éléments en main! Je vous rappelle d'ailleurs que vous n'avez pas répondu!

Très cordialement.